



ADMINISTRATION SUPÉRIEURE  
DES ÎLES WALLIS ET FUTUNA

**MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX**

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

**PROCEDURE ADAPTEE**

**Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics**

**I. Pouvoir adjudicateur**

**I.1 Nom et adresse**

Service d'Etat de l'Aviation Civile des Iles Wallis et Futuna  
BP 01 HIHIFO 98600 UVEA, WALLIS ET FUTUNA  
Tél 00 681 72 12 00

**I.2 Obtention du dossier**

Le dossier de consultation des entreprises est à retirer auprès de :  
Service d'Etat de l'Aviation Civile des Iles Wallis et Futuna  
BP 01 HIHIFO 98600 UVEA, WALLIS ET FUTUNA  
M ALBERGHINI Patrice, chef de la subdivision infrastructures  
Tél 00 681 72 12 05  
Courriel: seac-wf.infra@mail.wf

**I.3 Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues**

Le point de contact susmentionné

**II. Objet de la consultation**

**II.1 Etendue du marché**

La présente consultation concerne des travaux de conservation du local régulation/TGBT sur l'aéroport de HIHIFO. Il consiste en la création d'une sur-toiture et en la réfection totale des façades.

**II.2 Type de marché**

Marché de travaux

**II.3 Informations sur les lots**

Sans objet.

**II.4 Lieu d'exécution**

Aéroport de Wallis-Hihifo.

**II.5 Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en application des critères énoncés dans le document unique de la consultation.

**II.6 Délais d'exécution**

Les délais de préparation et d'exécution sont fixés dans l'offre du candidat.

**II.7 Variantes**

Elles ne sont pas autorisées.

**II.8 Informations sur les prestations supplémentaires ou alternatives**

Sans objet

**II.9 Modalités essentielles de financement et de paiement**

Les prestations seront financées sur le Budget de l'Etat et rémunérées selon les prescriptions du document unique de la consultation.

### III. Renseignements d'ordre juridique, économique et technique

#### III.1 Conditions de participation

Les documents et renseignements demandés aux candidats aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles sont énoncés dans le document unique de la consultation.

### IV. Procédure

#### IV.1 Type de procédure

Procédure adaptée en application de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics conclus pour les marchés d'Etat et applicable sur le territoire des îles Wallis et Futuna.

#### IV.2 Renseignements d'ordre administratif

##### IV.2.1 Date limite de dépôt des offres

**Lundi 27 Août 2018 à 11h30**

auprès de :

Service d'Etat de l'Aviation Civile des Iles Wallis et Futuna  
BP 01 HIHIFO 98600 UVEA, WALLIS ET FUTUNA  
M ALBERGHINI Patrice, chef de la subdivision infrastructures  
Tél 00 681 72 12 05  
Courriel: scac-wf.infra@mail.wf

##### IV.2.2 Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

##### IV.2.3 Visite des lieux

La visite des lieux est **obligatoire**. La visite des lieux se fera sur rendez-vous **à partir du 08/08/2018**.

### V. Renseignements complémentaires

#### V.1 Renouvellement

Sans objet.

#### V.2 Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif de Wallis et Futuna  
BP 600, Mata'Utu - 98600 WALLIS  
Tel.: 00 (681) 72.14.85  
Fax.: 00 (681) 72.14.86  
Courriel : tamatautu@mail.wf

#### V.3 Date d'envoi du présent avis

  
Le chef de la subdivision  
navigation aérienne  
  
Alain KERHASCOET

Le directeur du SEAC-WF

Luc COLLET